CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E10719** **VALABLE JUSQU'AU** **21/05/2027**

ÉDITÉ LE 09/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 08/10/2001

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 20/01/2009

Capital : 76 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC GAP 439775370

Siret : 439 775 370 00034

Code NACE : 2511Z

Numéro caisse de congés payés : 8106081

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 127101858

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 127101858

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Raison sociale : MARROU CONSTRUCTION METALLIQUE

Sigle : MCM

2 RUE DES COMPAGNONS
ZONE LES FAUVINS II
05000 GAP

Téléphone : 04 92 53 50 64 **Fax :**

Portable :

Responsabilité légale :
ALP'ES (881 767 081) / SOCIETE INVESTISSEMENTS MARROU (932 103 963)

Site Internet : http://www.mcm05.fr

E-mail : contact@mcm05.fr

Effectif moyen : 10 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 3 801 172 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
4412	Métallerie (Technicité confirmée)	9	03/03/2023
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025